

Monsieur le Directeur Général,

le 12 avril 2019

Dans vos interventions en Comité d'Entreprise les 27 septembre 2018 et 21 février 2019, vous avez évoqué le sujet des sites en des termes qui interpellent les salariés de BPCE-IT. Après avoir déclaré en septembre 2018 que « le modèle multi site de BPCE-IT fonctionne », vous parlez de trajectoires à gérer. En affirmant qu'il n'y aura pas de fermeture dans les trois années à venir, vous créez le doute sur l'avenir des sites après ces trois années.

Votre objectif est de limiter la répartition des activités en multi site. Les documents liés à la dernière organisation ou au projet stratégique ne donnent pas d'informations sur les activités. Comment adhérer à cet objectif quand les activités ne sont pas aujourd'hui définies et connues ?

Si on excepte les 4 sites « généralistes et polyvalents », il est question de l'avenir de 9 sites de BPCE-IT où travaillent 461 femmes et hommes soit 37% des effectifs internes ainsi que 181 externes.

La spécialisation évoquée pour ces sites est floue. L'activité DevOps par plateforme est-elle une solution pour tous les sites ? Nous attendons sur ce thème un dossier faisant un état des lieux des sites en termes de compétences, de difficultés rencontrées, définissant clairement les activités concernées et les programmes à dérouler pour arriver à la cible d'organisation.

La CFDT reste convaincue que le modèle actuel, issu des entreprises d'origine, permet d'utiliser au mieux les compétences des salariés sur leurs sites. La répartition des équipes sur plusieurs sites peut être vécue comme un atout et l'organisation actuelle renforce la résilience de l'entreprise, en cas de difficulté locale ou régionale. Un bouleversement des métiers de ces 461 femmes et hommes pourrait entraîner de nombreuses mobilités fonctionnelles dont BPCE-IT et ses salariés auraient du mal à se relever.

Les difficultés dont vous avez parlé en février 2019, en particulier les personnes isolées, sont en partie dues à la réorganisation de juin 2018 et à la stratégie de recrutement sur les sites « généralistes ». En ne remplaçant pas sur le même site des personnes qui partent, vous créez la situation où dans trois ans vous nous expliquerez que ces sites ne sont plus viables. En spécialisant les sites, vous créez la situation où dans trois ans, le site ne survivra pas à un arrêt de son unique activité.

Les salariés de BPCE-IT souffrent actuellement de cette absence de perspective. Certains se sentent en sursis, dans l'incapacité de se projeter sur l'avenir ce qui engendre une perte de motivation et un stress supplémentaire pesant sur l'entreprise et sur leur qualité de vie.

La CFDT exige que les travaux sur les sites soient menés dans un climat de dialogue et de confiance avec les représentants du personnel pour que les considérations humaines et sociales soient au centre des réflexions.

Les élus CFDT de BPCE-IT,

Copie : Monsieur le Directeur des Ressources